Session ordinaire du 6 septembre 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of September 6, 2016 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 40

Q :

- On demande au Conseil de prévoir un accès sécuritaire au village pour les résidents des chemins de la Mine, Notch et Kingsmere. On demande aussi au Conseil de mettre sur pied un comité sur les infrastructures.

A :

- Avec le plan directeur de transports actifs, des projets seront prévus pour permettre un accès sécuritaire au village par les piétons et les cyclistes. Le Conseil a décidé de ne pas mettre en place un comité de voirie et d'infrastructures.

Q :

- On demande au Conseil qu'une porte du comité de travail du Conseil soit ouverte au public. On demande aussi si les accotements du chemin de la Montagne seront asphaltés. Peut-on réduire la vitesse à 50 km/h sur Old Chelsea Sud?

A :

- Le Conseil se penchera sur la possibilité d'ouvrir le comité au public. Il est impossible de prévoir un accotement de 1.5 mètre sur le chemin de la Montagne. Une demande de réduire la vitesse du chemin Old Chelsea Sud à 50 km/h sera faite au Ministère des Transports du Québec.

Q :

- Est-ce que le terrain de balle va être réparé?

A :

- Oui, une résolution est à l'ordre du jour de ce soir pour octroyer le contrat.

Q :

- On demande si le sentier d'accès au Lac Mountains sera construit cette année et si un quai sera installé. On demande aussi au Conseil de mieux identifier les terrains municipaux et de revoir les obligations des associations reconnues par la Municipalité. De plus, on demande au Conseil s'il est possible de s'opposer à la réduction de vitesse à 50 km/h un peu partout sur le territoire.

A :

- On s'informera et un courriel sera envoyé au résident. Concernant le quai, il faudra faire une demande au comité des Loisirs.

Q :

- On se dit inquiet concernant les activités nocturnes qui ont lieur sur le terrain d'Hydro-Québec et des risques de feu et le non-respect de la signalisation de non-stationnement sur le chemin Church.

A :

- L'entente de location avec Hydro-Québec va permettre à la Municipalité d'intervenir et la problématique du stationnement est à l'étude présentement.

Q :

- On demande au Conseil d'adopter la résolution modifiant la piste cyclable sur le chemin Kingsmere.

A :

- C'est à l'ordre du jour de ce soir.

Q :

- Est-ce que le Conseil est favorable d'appuyer la certification collective Vélosympathique?

A :

- Le Conseil a des interrogations sur les conséquences de la certification et des discussions auront lieu au moment de l'adoption des budgets.

Q :

- Sentier Chelsea et la Société historique de la Vallée de la Gatineau se demandent si la Municipalité prévoit faire des travaux de fauchage sur la voie ferrée avec la machinerie municipale.

A :

- Nous sommes en attente d'une confirmation du Directeur des Travaux publics.

Q :

- On demande au Conseil si les impacts financiers de la certification collective Vélosympathique sont connus.

A :

- Il n'y a aucun coût direct et le travail d'évaluation des infrastructures est fait par des bénévoles de Vélo Québec.

Q :

- On demande si les règlements d'emprunts autorisent l'achat de lumières et de bancs de parc dans le village.

A :

- Des budgets sont prévus pour les items et le MTQ en payera une partie.

Q :
Le stationnement sur le chemin Church est problématique. Il en va de même pour les feux sur le terrain d'Hydro-Québec.

A :

- Le Conseil étudie présentement toute la problématique de l'accès à ce terrain.

Q :

- On demande à la Municipalité de revoir la signalisation sur les pistes cyclables et de continuer à améliorer les liens cyclables.

A :

- Le dossier des pistes cyclables est à l'étude et des résolutions sont à l'ordre du jour.

Q :

- On demande au Conseil de revoir les signalisations concernant le stationnement sur les chemins Summerlea et Gleneagle.

A :

- Une visite a eu lieu la semaine dernière et une résolution sera déposée au Conseil en octobre 2016.

Q :

- On demande au Conseil de clarifier le sujet du CCUDD concernant les marges de recul de la voir ferrée qui devait être étudiés lors de la dernière rencontre. Une fiche explicative aurait dû être publiée.

A :

- L'item n'est pas à l'ordre du jour de ce soir, mais des explications ont été soumises aux membres du CCUDD.

- On demande au Conseil d'étudier la problématique

Fin : 20 h 35